



Bruxelles, le 11 janvier 2012

Question de Marie Nagy, Conseillère communale, à Monsieur Freddy Thielemans, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, concernant des violences constatées au 15 rue Picard.

Monsieur le Bourgmestre,

Il me revient de la part d'habitants du quartier maritime que de nombreuses nuisances sont subies depuis 2009 suite à des activités liées au local situé au 15 rue Picard.

Il s'agit d'une salle de fête qui entraîne très régulièrement des nuisances sonores mais aussi un certain nombre de violences.

Les faits ont déjà été signalés à la police ainsi qu'à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Une pétition a été signée par 142 habitants du quartier.

Suite à ces plaintes et à la mise en route d'un chantier au sein du local sans autorisation, des scellés avaient été placés. Ceux-ci ont été arrachés par les occupants du local. Et des fêtes ont continué à être organisées impunément.

Entre temps, la commission de concertation a remis un avis défavorable à la demande de permis d'urbanisme. Les activités du local ont été suspendues depuis.

Je souhaite vous poser une série de questions :

Etiez-vous au courant de cette situation vécue par le quartier maritime ? Le 15 rue Picard se situe sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Comment cela se fait-il qu'il n'y ait pas eu de réaction de la part de la police face aux nuisances, violences et incivilités ?

Depuis l'avis négatif rendu par la commission de concertation, cela semble s'être calmé. Cependant, un chantier a été mis en route dans le but d'agrandir ce local. Cela laisse entendre que l'usage de cette salle de fête va continuer. Un permis d'urbanisme a-t-il été délivré ? Si oui, comment l'expliquer ? Si non, les services d'urbanisme vont-ils l'arrêter ?

Les services de police de la Ville de Bruxelles ont-ils été informés ? Si oui, une vigilance accrue est-elle prévue afin que cela ne se produise pas ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Marie Nagy